

SUR L'HISTOIRE LITTÉRAIRE AFRICAINE

Mohamadou KANE
Universidad de Dakar
(SENEGAL)

Il est singulier que l'histoire africaine n'a pas plus souvent retenu l'attention des critiques. Il ne suffit pas de prendre en considération le peu de cas fait à cette discipline par les structuralistes pour rendre compte de cette situation. Le mal a été consommé bien avant l'émergence de R. Barthes et de ses émules. L'habitude est instaurée de considérer que l'histoire littéraire devait aller de soi. De là, la vague approche méthodologique des critiques -comme on le verra plus loin- et la primauté accordée par eux à des préoccupations du moment ou à des présupposés idéologiques. En fait, on est confronté à une diversité d'approches qui laissent supposer une pluralité d'histoires littéraires. Il serait facile de faire le point des avantages mesurés et des inconvénients réels de chacune de ces approches.

On peut noter que chez certains critiques, l'histoire littéraire est événementielle, cumulative. Elle ne va pas au-delà de la juxtaposition de faits, d'événements importants mais dont les rapports semblent aller naturellement dans un environnement dont l'intertextualité est évidente. Quel service Robert Cornevin, historien de formation et fin connaisseur de la littérature africaine, n'aurait-il pas pu rendre à cette dernière, si seulement il avait pu se démarquer de cette approche cumulative de l'histoire!

La démarche de nombre d'auteurs d'anthologies et de manuels reste exclusivement thématique. Pourtant, dans leurs travaux, les thèmes sont insuffisamment situés, enracinés; les rapports qu'ils entretiennent les uns aux autres ne sont pas toujours explicités tant ils sont subrepticement abordés, tant la démarche comparatiste laisse à désirer. Très souvent, un thème majeur n'est appréhendé qu'à son temps fort et ce, à des fins de périodisation ou pour servir une pédagogie qui n'hésite pas toujours à faire violence aux faits. On sait cependant qu'un thème a des antécédents, qu'il connaît des mutations, subit des influences, s'impose, disparaît ou procède par une série de résurgences, qu'il affecte à son tour d'autres thèmes... A des fins pédagogiques, l'on procède très souvent par réductions et simplification abusives. Que l'on prenne pour exemple la place faite par les historiens de la littérature à l'école de la négritude. On ne veut l'appréhender qu'à son temps fort. Depuis la thèse de Lyliane Kesteloot, personne ne s'est donné la peine de retracer le cheminement qui a conduit à l'éclosion de cette école. Personne n'a pris en considération l'impact de l'africanisme tout à la fois sur les théoriciens de la négritude et, antérieurement, sur des écrivains, presque exclusivement des romanciers. Il reste que ces derniers n'ont rien à voir avec cette école. Pourtant, il existe une relative continuité entre quelques thèmes développés par eux et les idées préconisées par "le groupe de l'Etudiant noir" En Aval de 1960, les historiens de la littérature opèrent comme si l'école de la négritude était entrée en déclin ou avait été gommée d'un seul trait. Elle a fait l'objet d'un débat très souvent pertinent et fécond. Les critiques ont mis la négritude en question. L'école n'existe plus, mais l'idéologique de la négritude est restée au coeur des préoccupations: du fait de sa contestation continuelle, que rien n'est venu la remplacer et que ces théoriciens d'hier en dépit des nuances perçues entre leurs positions, comptent aujourd'hui encore parmi les plus grands écrivains africains. Quand donc écrira-t-on une histoire de l'école de la négritude faisant ressortir ses tenants et aboutissants, sa réalité idéologique, ses ambitions et limites, ses erreurs et réalisations, son passé, son présent et sa postérité?

Il faut convenir, en outre, de dire que bien souvent l'approche thématique a permis d'évacuer le problème des formes, de leurs mutations considérées en relation avec le monde de l'oralité et celui de la modernité.

Plus près de nous, la tendance se trouve inversée. Un structuralisme féroce et mimétique évacue la thématique pour ne plus retenir que les jeux et rapports formels comme si l'on avait affaire à une littérature désincarnée, et cela d'ailleurs au mépris des traditions littéraires africaines. D'ici, plus que partout ailleurs, l'histoire se trouve allègrement occultée.

La revue, quelque rapide qu'elle soit des essais d'histoire littéraire, manuscrits pédagogiques, anthologies, permet d'appréhender une situation encore plus alarmante. On découvre des omissions délibérées, des silences embarrassés, des écrivains bannis parce que convaincus de complicité avec les colons, des périodes obscures parce que la littérature y avait partie liée, alors l'idéologie colonialiste. On découvre alors les abus des bilans et panoramas, leur effet cumulatif et l'absence d'approfondissement.

Comment expliquer le silence de l'excellent **Dictionnaire des oeuvres de la Littérature Négro Africaine**⁽¹⁾ d'Ambroise Kom sur nos premiers auteurs: Amadou Dugay Cléodor Ndiaye, Bakary Diallo et avant eux les métis de St Louis du Sénégal, Abbé Boilat, Léopold Panet, Frédéric Carrère, Paul Holle, qui, les premiers ont produit des oeuvres littéraires, modernes, en Afrique noire de langue française. Sociologues, historiens, anthropologues semblent trouver plus d'intérêt à ces écrivains que les critiques de la littérature africaine. Et pourtant A. Kom n'a fait que s'en tenir à cet état de fait. La mode, c'est de tout faire partir de Paris, du Paris des Années 30, de Senghor et Césaire.

On passera rapidement sur d'autres démarches non moins néfastes que celles précédemment évoquées. Les unes confinent au papillonnement et laissent dans l'ombre de larges pans de notre littérature, les autres ne sont rien d'autre que de savantes extrapolations totalisantes. Nombre de critiques, en matière d'histoire littéraire, privilégient des paramètres d'ordre politique ou idéologique. Ces paramètres ne sont pas toujours déterminants, et le seraient-ils qu'ils ne l'auraient été que pour un temps limité.

(1) Ambroise Kom. - **Dictionnaire des oeuvres littéraires négro-africaines de langue française**, Sherbrooke, Ed. A. Naaman, 1983. Une réédition - revue et augmentée - de cet ouvrage est en cours.

Toutes ces considérations permettent de saisir les raisons de l'occultation de l'histoire littéraire africaine. On comprend la préoccupation de spécialistes attentifs que sont Albert Gérard et Jack Corzani qui ont poussé un cri d'alarme et préconisé l'établissement d'une histoire littéraire africaine plus rigoureuse. A. Gérard qui a amplement fait la preuve de sa maîtrise des littératures d'Afrique, maghrébine ou noire francophone, anglophone ou lusophone..., est revenu plus d'une fois à la charge. "Il est temps d'écrire l'histoire littéraire africaine"⁽²⁾. Au colloque de l'Université de Bordeaux III (1984) sur "l'enseignement des littératures africaines", Jack Corzani a dit avec pertinence l'exaspération que lui inspirent les faux mythes sur l'Afrique, les Africains, les cultures et littératures africaines. Il prêche la rigueur, le recours à une méthodologie efficiente et à l'histoire littéraire. Il n'hésite pas à affirmer que nous n'avons pas de manuel d'histoire littéraire digne de ce nom et il rappelle que: "...ni des ouvrages d'initiation (au champ souvent trop large), ni des bibliographies, ni des anthologies, pour indispensables qu'ils soient, ne peuvent tenir lieu d'histoire littéraire"⁽³⁾...

Tout le monde s'accorde sur l'urgence de l'élaboration d'une histoire littéraire africaine. Les préalables à cette entreprise ont trait à des problèmes, tels celui de la spécificité, de la délimitation de la littérature, de la périodisation, des tendances et écoles, et enfin de l'intertextualité.

Le problème de la spécificité noire se situe à l'origine même de la littérature africaine moderne. Il a été occulté par le biais de dénégations péremptoires ou d'implications abusives. Pour les colons, la spécificité constitue un thème non avénu, sans existence. Ils l'écartent d'un tournemain. Les critiques marqués par l'idéologie de la négritude considèrent qu'elle va de soi, qu'elle est incontournable. Dans les deux cas, l'histoire perd ses droits, du moins la vraie histoire. La

(2) Albert Gérard qui ajoute plus loin: "La littérature africaine en langue européenne est encore bien jeune mais elle a parcouru avec une extrême rapidité les premières phases de sa croissance et il n'est certes pas trop tôt pour en faire l'histoire". - **Essai d'histoire Littéraire Africaine**, Sherbrooke, Ed. A. Naaman, 1984, p. 224.

(3) Jack Corzani. - "Et si l'on recentrait enfin l'histoire littéraire africaine? Pladoyer pour des nationalisations", in **Actes du Colloque sur Littérature africaine et enseignement**, Bordeaux, 1984, p. 522.

jeune littérature se trouve intégrée dans la littérature coloniale française, tout comme de nos jours, la littérature négro-africaine sert d'appendice à la littérature française, dans un nombre croissant de manuels pédagogiques, en usage en France même. Il n'est pas nécessaire d'établir son histoire. Tout se passe comme si cette histoire n'existait pas. Un rapide coup d'oeil à **L'histoire de la Littérature Coloniale Française** de Rolan Lebel⁽⁴⁾ et aux manuels de littérature française de Bordas permet de se faire une opinion.

Autrefois, la démarche assimilationniste, de ceux qui niaient toute authenticité à la littérature orale, "une littérature sans lettres" ne pouvait surprendre. Aujourd'hui par francophonisme tiède ou étroit, on cède un strapontin aux littératures francophones. Tous les torts, dans ce refus de l'histoire, ne sont pas du seul côté des tenants de la négritude. Ces derniers n'ont pas eu d'autre souci que de légitimer la spécificité nègre en référence aux origines, la situation historique, la race... mais pas toujours de l'histoire en oeuvre. Jack Corzani ne s'y trompe pas. De tout cela est née une vision uniformisante, gommant les différences à l'occasion, engendrant une uniformité culturelle au mépris d'une réalité dont la diversité confine à l'exubérance. Il était certes légitime de bien déterminer la spécificité de la littérature et au préalable de régler une fois pour toutes le problème de la spécificité nègre avant d'en retracer l'histoire. Le problème a été faussé par l'accent prioritairement mis sur la race. Nombre de chercheurs et critiques de la littérature africaine, pourtant conscients du bien fondé de la mise au point dont le concept de la négritude a été l'objet, ces vingt dernières années, ne parviennent pas toujours à se libérer de cette approche. Pire, l'habitude a été prise de centrer l'histoire littéraire moderne -lorsque l'on s'en préoccupe- sur l'école de la négritude et de procéder comme si rien ne s'était passé avant 1930 et l'arrivée des écrivains noirs à Paris. La démarche des critiques a trop souvent été commandée par les seules priorités du moment, le souci de prendre en compte l'ensemble des littératures noires. Il faut garder à l'esprit, que la thèse de Lyliane Kesteloot, replacée dans le contexte de la fin de l'époque coloniale, de l'aube de l'indépendance africaine, et surtout des premiers pas de la critique africaine, a été bien plus fondée et utile que ne le dit Jack Corzani. En

(4) Roland Lebel. **Histoire de la Littérature Coloniale en France**, Paris, Rieder, 1937.

toute légitimité, elle voulait montrer la convergence à une certaine époque des diverses littératures du monde noir et de l'africanisme dans la naissance et le développement de la littérature africaine moderne. Elle n'est pas qu'"essentialiste", comme le dit Jack Corzani. Elle est attentive à l'histoire même si son approche n'est pas méthodologique. Son ouverture allait faire école puisque en relation avec l'idéologie de la négritude dans ses dimensions politiques et culturelles.

Janheintz Jahn s'y est engagé résolument. Beaucoup plus théorique et méthodologique, sa démarche manque de prendre l'histoire en compte, du moins la dynamique et la continuité de l'histoire. Jahn se préoccupe avant tout de fonder en théorie la spécificité nègre. Ce problème se situe au coeur de **Muntu**⁽⁵⁾ et dans la combien significative préface du **Manuel de Littérature Néo-Africaine**⁽⁶⁾ où il précise: "Les oeuvres littéraires ne se laissent répartir que d'après leur style, plus précisément, d'après les résultats d'une analyse phénoménologique du style, analyse qui laisse à chaque oeuvre son originalité, mais qui permet de situer, en partant de ses schèmes idéaux, littéraires et formels de pensée et d'expression, en continuité avec des oeuvres aux structures identiques. Ernest Robert Curtius désigne ses schèmes sous le nom de **Topoi**. Seule la recherche des **Topos** (caractéristiques générales qui constituent une appartenance littéraire, un "lien" littéraire) peut permettre de répartir les oeuvres littéraires, dans des groupes significatifs pour l'histoire littéraire; ce n'est qu'après l'avoir analysé que l'on peut savoir à quelle littérature appartient tel ou tel ouvrage". La réflexion sur les **Topos** qui fondent l'africanité ne manque ni d'intérêt ni de pertinence. Elle n'est, à coup sûr pas exhaustive.

On comprend que, aujourd'hui encore, on doute de l'existence d'une essence dernière, déterminée à tout jamais, qui permettrait aux Noirs, sous toutes les latitudes et à travers les âges, d'avoir, face aux différentes réalités culturelles, esthétiques et politiques, les mêmes perceptions et réactions. Ecrire l'histoire de la négrité ainsi conçue confinerait à une gageure. Seul Janheinz Jahn, servi par une culture africaniste immense, s'y est essayé dans un ouvrage qui -il faut en convenir- est loin d'avoir eu sur le public l'impact de ses autres travaux.

(5) Janheintz Jahn. **Muntu**, Paris, le Seuil, 19.

(6) Janheintz Jahn. **Manuel de Littérature Néo-Africaine**, Paris. Resma, 1969.

Peut-être parce que sa conception de l'histoire manque d'être... historique. Il y procède par bonds, par un papillonnement savant mais qui ne permet pas d'appréhender la continuité des faits, de percevoir leur interaction. Il souligne les temps forts et passe d'un pays à l'autre, sans autre raison que de toujours évoluer en négrité. L'ouvrage ne manque pas d'intérêt mais l'histoire littéraire y prend un sérieux coup. En fait, il vaut pour sa préface où Jahn s'engage dans des voies nouvelles. Il s'emploie souvent avec bonheur à déterminer les fondements de l'africanité, à définir la littérature africaine et à faire la lumière sur une terminologie dont l'exubérance justifie pleinement sa démarche. Il déplore fort légitimement ce désordre terminologique qui complique la tâche des chercheurs condamnés à parler des littératures nègres, négro-africaine noire; africaine, orale traditionnelle; africaine de langue française, anglaise, portugaise... Jahn ne put se retenir d'en rajouter puisqu'il a créé le concept paradoxal de littérature d'Agisymbie.

Il faut garder à l'esprit qu'il a, avant tout, des préoccupations théoriques visant à la détermination des critères de sélectivité et de périodicité. L'histoire est implicite dans la démarche. En outre, il ne fait pas de doute, qu'il existe une spécificité noire qu'il n'hésite pas à qualifier d'africaine, privilégiant ainsi l'histoire originelle sur les facteurs de différenciation. Il montre que, dans le cours de l'histoire, des caractéristiques se sont imposées aux oeuvres qui fondent leur spécificité et qu'il convient de retrouver. Il en cite un certain nombre: "Les auteurs et poètes africains, par exemple, emploient des images magiques et incantatoires, sont plus sensibles à la structure rythmique qu'à la structure dramatique et emploient un ton impératif"⁽⁷⁾.

Cette réflexion n'a pas été reprise de manière suivie. A l'effort renouvelé de théorisation de Jahn, on n'a, à ce jour, opposé que des généralités hâtivement établies. La question demeure de savoir s'il existe une spécificité noire pour en suivre les mutations dans l'histoire. Comment existe-t-elle? Sous quelle forme? Est-elle immuable, toujours identique à elle-même, à travers les âges et sous toutes les latitudes? Autrement dit, un Belge aurait-il pu écrire **les Soleils des**

(7) Id. Ibid. p. 22.

Indépendances⁽⁸⁾ un Japonais **Hadriana dans tous mes rêves**^{(9)?} Mieux, Ahmadou Kourouma aurait-il écrit le même livre avec trente, cinquante ans de recul? L'Africanité ou la spécificité nègre -si elle existe- n'est-elle pas redevable à l'histoire? Le rapport de l'oeuvre à l'oralité, pour ne retenir que cet exemple, est-il immuable? L'oralité est-elle fixée à tout jamais.?

A défaut d'apporter des réponses définitives à ces questions, nombre de critiques s'installent dans une ambiguïté... pragmatique. D'une part, ils rejettent toute idée de spécificité africaine ou nègre, et de l'autre, dans la pratique quotidienne, ils procèdent comme si ce concept doit aller de soi. L'origine historique des cultures noires rend inutile toute considération sur l'historicité de ces dernières. Cette ambiguïté constitue comme un facteur de blocage, non pas de l'histoire littéraire africaine, mais de sa mise en forme. En vérité, deux camps sont en présence. Il y a ceux qui, entendent gommer toute spécificité noire au nom de l'historicité des concepts, et ceux qui, forts des enseignements tirés du débat, on ne peut plus fécond sur le concept de la négritude, adoptent une attitude plus relativiste, replacent les choses dans leur contexte et se défendent de tout fixisme, de tout immobilisme culturel. Une lecture attentive permet cependant de percevoir une évolution significative. La définition d'une spécificité africaine ou nègre n'est prioritaire nulle part. Tous s'accordent sur l'histoire, la nécessité de ne pas perdre de vue sa dynamique et sa relativité. Pius Ngandu Nakashama, dans la belle introduction de son anthologie, postule "une véritable théorie de la littérature africaine"⁽¹⁰⁾. Cette préoccupation rejoint celle de Jahn. Elle prend en compte l'africanité, là où les critiques africains marqués par le structuralisme se soucient de théorie littéraire tout court. Il appelle de ses voeux l'émergence d'une théorie à même, entre autres tâches, de rendre compte de l'originalité africaine. Il envisage l'historicité de cette théorie à venir et trouve un éclatant appui chez Césaire, qui déclare: "...qu'il faut restituer les choses dans l'histoire" et rappelle le principe du relativisme historique en

(8) Amadou Kourouma. **Les Soleils des Indépendances**, Montréal, Presses de l'Université de Montréal, 1968.

(9) René Dépestre. **Hadriana dans tous mes rêves**, Paris, le Seuil, 1987.

(10) Pius Ngandu Nakashama. **Les Littératures Africaines de 1930 à nos jours**, Paris, Silex, 1984, p. 9.

poursuivant: "...la négritude, ça porte une date. Il suffit de se rappeler pour voir combien ce mouvement était justifié..."⁽¹¹⁾ et de mettre l'accent sur les diverses significations de la négritude. Il se reconnaît dans la négritude des origines et recuse l'utilisation dernière de ce concept, à savoir la mutation d'une théorie politique. L'important ici, et c'est à cela que Césaire veut en venir, c'est d'insérer la thématique dans une perspective historique, pour mieux l'appréhender. Albert Gérard, qui par le nombre et la qualité de ses travaux, est le critique le plus attentif au problème de l'histoire littéraire africaine, reprend la question avec une remarquable pertinence. Il explique que dans un monde en perpétuelle et rapide mutation, rien ne saurait arrêter les forces de changement. Ni l'"authenticité africaine", ni la spécificité nègre, ne sont des valeurs immuables"⁽¹²⁾. Certes, le critique ne dit pas si ces facteurs de différenciation sont assez importants pour mettre en cause l'essentiel, pour qu'une organisation politique récente puisse porter atteinte à des réalités culturelles antécoloniales. L'important au regard de notre propos réside dans le rôle déterminant de l'histoire et des facteurs qui constituent le contexte d'évolution de la littérature.

Jack Corzani développe le même point de vue, lorsqu'il soutient que... "d'un pays à l'autre, d'un moment à l'autre, les mentalités, les croyances, les idées changent et que la littérature elle-même est dans l'histoire, soumise aux lois de l'histoire. N'en déplaise aux thuriféraires de la négritude, il n'y a pas un nègre, mais des nègres"⁽¹³⁾. Il revient à la charge et martèle la même vérité tant il est convaincu -et avec juste raison- que l'essentialisme en la matière empêche d'appréhender les véritables problèmes afférant aux littératures et cultures africaines: "L'idée de **littérature noire** est purement mythique, elle arrange peut-être ceux, et ils sont encore nombreux, pour qui tous les nègres se ressemblent, elle n'en est pas moins pour autant pertinente. Nous devons résolument combattre toute approche essentialiste (avouée ou insidieuse) et lui préférer une approche résolument historique"⁽¹⁴⁾.

(11) Aimé Césaire, cité par Ngandu Nakashama.

(12) Albert Gérard. "Problématique d'une Histoire Littéraire", in *Revue de Littérature Comparée*, n° 1, Janvier-Mars 1988, p. 5.

(13-14) Jack Corzani. Art. cit. p. 524.

La première conséquence de ce rejet de la thèse de la spécificité nègre réside dans l'importance dévolue au problème de la délimitation du cadre de cette littérature. La seconde, dans l'abandon d'approches généralisantes fondées sur les concepts de littératures nègre ou africaine échappant aux lois de l'histoire. De même, l'idée de littérature africaine de langue française ou anglaise devient absolète. Il faut parler de littératures nationales de langue française par exemple. Il faudrait alors savoir si l'Etat -une réalité politique récente - la Nation - une postulation dans l'état actuel des choses en Afrique - priment sur des réalités culturelles de base qui conjuguent les appartenances ethniques, tribales, linguistiques, socio-culturelles; mais c'est là une autre question que la seule référence à l'histoire, à sa forme évolutive, ne saurait permettre de trancher.

La délimitation de la littérature africaine reste d'une actualité brûlante, pour la bonne raison qu'elle se trouve impliquée dans les débats sur la spécificité nègre et sur les littératures nationales. Au regard de la théorie, la spécificité nègre semble être passée au second plan. Les critiques ne défendent plus cette thèse. Les uns, parce qu'ils la considèrent comme établie à tout jamais et les autres, ses détracteurs, parce qu'ils font comme si la partie était gagnée. En fait, de tout temps, on a dit les limites de cette thèse, si on ne la rejette pas purement et simplement pour ensuite retomber dans les sentiers battus. Jahn, qui situe son propos à l'orée de la réflexion critique sur la littérature africaine, consacre des pages pertinentes à la question et ne parvient cependant pas à résister à l'attrait de la thèse qu'il combat. Il dénonce l'anarchie terminologique de la littérature africaine et ses implications pernicieuses. Il essaie d'évacuer du concept de culture ou de littérature africaine toute connotation exclusivement géographique, raciale ou religieuse. Cependant, toute la démarche de Jahn montre à quel point il est toujours resté souvent très largement tributaire de la thèse de la spécificité culturelle. Sa littérature agysymbienne englobe tous les peuples africains, noirs ou d'origine africaine. Il ne s'arrête pas aux facteurs de différenciation que sont les distances géographiques et temporelles. Il va sans dire que l'étendue de son champ d'investigation lui interdit de s'apesantir sur quoi que ce soit. Il met bout à bout des informations, passe par dessus les lacunes, les interactions, s'embarrasse pas de continuité historique. C'est en fait une gageure-

qu'aujourd'hui encore on croit pouvoir tenir- que de vouloir commencer par écrire l'histoire littéraire du monde noir, ou de l'Afrique, ou de l'Afrique francophone. Il faut procéder par degrés et avec méthode, c'est l'évidence. L'étonnant, encore une fois, c'est que l'on ait tardé à donner suite aux préoccupations méthodologiques de Jahn. L'on continue de tomber dans les mêmes ornières que lui, si on en juge par la démarche empruntée par les auteurs de la **European Langage Writing in sud-Saharan Africa**⁽¹⁵⁾. Ils semblent privilégier les facteurs géographiques et culturels. Certes, la perspective historique est mise en relief, mais le problème de la délimitation se trouve comme occulté. En réalité, on a mis ensemble toutes les littératures d'Afrique, parce que l'idée de spécificité culturelle reste implicite dans ce travail de présentation qui reste d'un intérêt particulier.

Albert Gérard, dans son **Essai d'Histoire littéraire africaine**, avance une autre explication, en se référant à ce qu'il appelle "un francotropisme"⁽¹⁶⁾ et qui tend à tout ramener à la France, à faire de cette dernière comme le centre et le moteur de l'univers culturel francophone. Et Albert Gérard de souligner la diversité de l'approche française qui intègre les écrivains belges et suisses, mais laisse à la porte des écrivains Antillais, des Français, par la force des choses! Ailleurs, Albert Gérard parle de perspective cosmopolite et panafricaine, "en fait il a très largement contribué à l'accréditer par la qualité et le nombre de ses travaux. Les Africains privilégient une approche englobante de leurs cultures et littératures, pour des raisons qui ont trait à la race, l'histoire, la géographie, une communauté de situation politique, économique et sociale. Aujourd'hui encore, la pérennité de la communauté de destin des Noirs, au sein du sous-développement, explique, outre les présupposés francophonistes, l'insistance sur l'unité culturelle des Noirs.

C'est donc l'actualité et l'acuité des problèmes du monde noir qui expliquent l'attachement de nombre de critiques africaines à l'unité de leurs littératures.

(15) **European-langage. - Writting in Sub Saharan Africa**, Budapest, Akedemai Kiado, 1986, T. I et II.

(16) Albert Gérard. Op. cit. p. 222.

Il n'en demeure pas moins que le débat ouvert sur la littérature africaine et les littératures nationales ne peut que servir l'émergence d'une histoire africaine authentique. Ici, l'on a procédé par des mises au point et des réajustements. Le concept de littérature négro-africaine, si opérant il y a une trentaine d'années, a été battu en brèche. On se rappelle la boutade étonnée, indignée, amusante, savante et surtout pertinente d'Anthony Phelps, au colloque de Padoue où, lui, un Haïtien, s'entendit qualifier de négro-africain⁽¹⁷⁾. Cette boutade entraîna un certain nombre de clarifications. De toutes façons, on ne parle plus de littérature négro-africaine mais de littérature africaine, dans les programmes universitaires d'Afrique auxquels cependant on intègre les oeuvres des écrivains des Caraïbes... Le débat s'est porté à un autre niveau de précision. C'est le concept de littérature africaine de langue française qui se trouve au coeur de la contestation. On lui préfère celui de littératures nationales. Sans entrer dans le fond du débat, ni même prendre position, on se contentera de souligner que c'est un pas de plus qui est franchi dans le sens d'une délimitation encore plus précise et qui facilitera l'émergence de l'histoire littéraire africaine. Il reste évident qu'avant d'opérer de grandes synthèses, au plan continental, il faudrait d'abord établir les éléments de synthèses, renoncer à commencer par où on doit terminer, écrire l'histoire des littératures nationales, régionales ou des diverses aires culturelles, avant d'établir une histoire de la littérature africaine, fiable et efficiente. Autrement dit, ici aussi, comme le recommandait Descartes, il faut procéder du plus simple au plus complexe. Se pose alors le problème du cadre. Faut-il retenir une délimitation sur une base politique, (les états modernes, récents) ou culturelle (les aires de culture). Dans ce dernier cas, se profile le problème des frontières des états que l'on sait artificielles, attentatoires à l'unité et la continuité culturelles de nombre d'ethnies. Si l'on retient la délimitation politique, si l'on retient l'état comme cadre -et cette démarche semble rencontrer la faveur de la majorité des critiques- alors se pose le problème de la géographie littéraire de nos pays. Dans un pays comme le Sénégal et qui occupe une position centrale dans la littérature africaine, cette dernière semble ne trouver de terrain de prédilection qu'en pays wolof. Il y existe des régions mortes à la

(17) Anthony Phelps, in *Actes du Colloque de Padoue*, in *Ethiopiennes*, Vol. I, N° 3-4, 1983

littérature moderne et d'autres qui occupent une position tout juste meilleure. De même, il existe des pays africains où la production littéraire, l'intérêt du public à la littérature africaine moderne n'ont pas encore dépassé le stade initial et la capitale. L'établissement de l'histoire littéraire africaine dans des cadres limités permettra de mieux appréhender ces problèmes et peut-être de leur trouver des solutions de mieux intégrer à l'histoire littéraire à l'explication historique, l'influence des sciences annexes à la littérature, de l'art, la politique, les mutations socio-économiques; en bref de ne plus faire de l'histoire littéraire, une juxtaposition sans fin et sans explication suffisante de faits et de dates. Jack Corzani prend à son compte toutes ces préoccupations et invite les critiques "à tenter d'établir non plus une histoire littéraire du monde noir mais les diverses histoires littéraires des nombreux pays de peuplement partiellement ou entièrement noir"⁽¹⁸⁾. Ce vœu sera servi par une approche nationale et progressive. Déjà des histoires de la littérature du Bénin, du Zaïre ont vu le jour. Une histoire de la littérature romanesque de la Côte d'Ivoire est en cours d'élaboration. La multiplication de ces travaux permettra l'évolution vers une historiographie africaine plus scientifique qui fermera la voie aux excès idéologiques et fantaisies des chercheurs pressés.

Il va sans dire que l'on ne pose pas correctement les problèmes afférant à la situation actuelle. Ensuite, il ne suffira pas de dénoncer ces excès, égarements et paradoxes de cette situation. Il faut en arriver aux problèmes méthodologiques bien souvent escamotés dans le passé. L'histoire littéraire telle que pratiquée de nos jours souffre de maux qui ont noms: ignorance, partialité, abus idéologiques, extrapolations arbitraires... Ces insuffisances se retrouvent jusque dans l'excellente somme que constitue la publication précitée de l'Association Internationale de littérature comparée. Il s'agit certes d'ouvrages collectifs mais, si l'on s'en tient au seul Sénégal, que penser des lacunes qui amputent sa littérature de nombre d'oeuvres qui ont eu le mérite d'ouvrir la voie? Pas un mot sur les oeuvres de l'Abbé Boilat, Léopold Panet, Paul Holle, Frédéric Carrère, Amadou D. Clédor Ndiaye; si peu sur **Force-Bonté**⁽¹⁹⁾, que l'on peut douter que l'auteur de l'article ait eu

(18) Jack Corzani, Art. cit., p. 523.

(19) Bakary Diallo. **Force-Bonté**, Paris, Rieder, 1926.

ce livre en main. Passons sur des affirmations péremptoires sur la place et le rôle du Sénégal dans la littérature africaine. Il est regrettable qu'un comité de spécialistes de la littérature africaine n'ait pas pris le soin de se prononcer sur la pertinence des articles. On ne doit plus taire plus longtemps le rôle d'initiateur joué par les métis du Sénégal dans la littérature africaine.

Souvent, ces silences regrettables sont imputables aux insuffisances d'une littérature africaine qui procède par parti-pris, rejets, ostracisme. Les métis considérés comme des collaborateurs privilégiés ou des complices des colons français sont bannis d'une littérature que l'on voudrait progressiste, libératrice à défaut d'être libérale. L'historiographie littéraire africaine s'est accommodée -si elle ne l'a pas cautionnée- d'une sorte de conjuration du silence tirant un voile pudique sur les métis et sur les premiers écrivains à créer leurs oeuvres en Afrique sous la tutelle plus ou moins directe des autorités coloniales. Ce n'est que depuis une dizaine d'années que l'on a procédé à la réédition des oeuvres de l'Abbé Boilat, Amadou D. Cléodor Ndiaye, Mapaté Diagne, Bakary Diallo, Félix Couchoro, toutes antérieures à l'école de la négritude.

De même, on peut s'inquiéter de la tendance à l'extrapolation qui semble se dessiner dans les histoires des littératures nationales dont l'émergence marque un progrès certain. La conception de la littéralité des oeuvres y est quelquefois diffuse. Tout y est littérature: la presse écrite, les textes liturgiques, comme les rapports de mission des prêtres, les pièces de théâtre ou essais de valeur douteuse et dont l'audience n'aurait pas dépassé le cadre du village. C'est manifestement l'excès contraire à celui dénoncé antérieurement. Ailleurs, on pêche par éliminations fantaisistes, ici on pêche par ajouts arbitraires. Tout ce qui est écrit doit être pris en considération. En vérité, on ne veut pas le reconnaître, mais dans certains pays, la production littéraire est singulièrement mince et récente et c'est une gageure que d'y parler de littérature nationale. Va-t-on tomber dans le piège de bâtir une histoire littéraire par amalgames et excès de bonne volonté?

Le recours à une méthodologie rigoureuse dans l'établissement de l'histoire littéraire africaine dû commander une périodisation mettant en relief les phases essentielles de cette évolution, dégagant des

perspectives historiques et permettant de mieux appréhender l'interaction entre l'histoire et la politique, les autres sciences sociales et les arts... Pendant longtemps, le problème de la périodisation a été occulté ou escamoté. D'abord, parce que les historiens de la littérature ont pris le soin -on ne peut plus arbitrairement- de toujours faire partir la littérature africaine de l'un de ses temps forts et de l'émergence d'écrivains de renom quasiment consacrés comme d'entrée de jeu. Aujourd'hui encore, nombre d'historiens procèdent comme si rien ne s'était passé avant 1934 et la formation de l'école de la négritude, c'est-à-dire, avant Senghor, Césaire et Damas. Ensuite, trop pressés pour approfondir leurs investigations, ils ont centré la périodisation autour de l'école de la négritude pour presque toujours distinguer entre son affirmation et sa contestation. C'est, il faut en convenir, aller vite en besogne. Il reste que l'on ne porte pas pour autant atteinte au prestige de cette école si l'on dégage d'autres modes de périodisation qui prennent en compte toute la littérature et qui ne retiennent pour idées directrices que celles qui seraient significatives pour l'ensemble de sa durée. Il n'en a pas toujours été ainsi. On peut prendre la mesure des désordres et incohérences par la revue des positions de quelques critiques, auteurs d'anthologies, manuels et histoires littéraires.

Déjà en 1970, Ngal, si méthodique dans ses travaux sur l'oeuvre de Césaire, et dans le cadre d'une étude sur le roman africain contemporain, laisse passer l'occasion de développer une méditation méthodologique. Il montre le peu d'intérêt qu'il porte à la méthodologie historique, à la périodisation. Il note qu'"à partir de telles considérations on peut dégager les directions maîtresses et significatives suivantes empruntées par le roman négro-africain depuis une dizaine d'années (1960-1970)". Il ne remonte pas plus haut parce que "c'est plus ou moins la préhistoire du roman négro-africain". "Le regroupement se fait autour de quatre axes principaux:

- 1 - Les romans de la contestation, pour employer un mot à la mode.
- 2 - Les romans du refuge dans les valeurs du passé.
- 3 - Les romans de la métamorphose.
- 4 - Les romans du dépassement.

On ne verra pas dans ce plan un cadre chronologique²⁰.

Il va sans dire que cette position ne peut en rien aider à l'émergence d'une histoire littéraire africaine. Il est paradoxal de parler de préhistoire, pour la période antérieure à 1960. Se détourner de toute considération historique, même lorsque le thème du colloque portait sur le roman contemporain, peut étonner. On comprend dès lors que les distinctions thématiques précitées ne soient pas plus opérantes puisque les thèmes se chevauchent pour ainsi dire. Par exemple, les thèmes 1 et 2 se retrouvent partout. Force est d'appréhender chaque thème en son temps fort, c'est-à-dire selon une perspective historique.

Jacques Chevrier fait partir de 1921 sa **Littérature nègre**⁽²¹⁾, fort judicieusement revue et augmentée. Une logique de circonstance lui impose d'expliquer la naissance de cette littérature en référence à l'exotisme, l'art nègre, la renaissance de Harlem. Il omet ce qui se passe en Afrique même, tout particulièrement au Sénégal depuis 1910, ou la colonisation engendre une littérature qui fonctionne comme une côte taillée sur mesure. Chevrier garde le silence sur les publications antérieures à l'éclosion de Paris, lui si averti des choses d'Afrique! Il procède à une répartition par genres, fait du théâtre le parent pauvre des autres genres, se tait sur le théâtre de recherche qui se développe en Afrique et singulièrement en Côte d'Ivoire. En fait, l'approche de Chevrier doit être comprise comme étant avant tout pédagogique. Sur une perspective historique générale, il a voulu donner le tableau des oeuvres et des débats en cours.

Plus récemment, Pius Ngandu Nakashama a publié une anthologie précédée d'une remarquable préface qui rend bien compte de la situation de la littérature africaine, fait connaître de nombreux écrivains et insère leurs oeuvres dans des courants actuels de pensée et de sensibilité. On peut cependant s'interroger sur les raisons qui ont concourru au choix de 1930 comme repère initial de l'anthologie. Ngandu Nakashama est un trop bon connaisseur de notre littérature pour considérer qu'avant cette date rien n'avait été produit. Peut-être

(20) M.M. Ngal. **L'Etat Présent du Roman Nègre-africain et Malgache d'expression française**, in **le Roman contemporain d'expression française**, Actes du Colloque de Sherbrooke, 1970, p. 82-83.

(21) Jacques Chevrier, **Littérature Nègre**, Paris, A. Colin, 1984.

juge-t-il que rien de valable, de digne d'être inséré dans une anthologie n'avait été publié. La périodisation est encore plus difficile à légitimer puisqu'il distingue trois étapes: les débuts de la littérature (1930-1969), les années des indépendances (1960-1969), et l'Afrique des Nations (1970-1982). Il va sans dire que les débuts de la littérature sont antérieurs à 1930; que la guerre a joué comme une ligne de partage, que l'on ne saurait placer sous le même signe, la littérature d'avant-guerre de celle de l'après-guerre qui s'affirme au grand jour, confère à la négritude une dimension militante, que l'on ne voit pas très bien les raisons qui font de 1970 une année de mutation de la littérature... que l'intitulé "l'Afrique des Nations" qui soulève bien des questions constitue pour le moins une anticipation sur le débat sur "la littérature africaine et les littératures nationales"... Avec un peu plus de rigueur, Ngandu Nakashama aurait fait faire un grand pas à l'historiographie littéraire africaine.

La situation n'est guère meilleure chez ceux qui ont tenté de préciser l'histoire littéraire africaine ou de la dessiner à grands traits.

L'excellent critique Janheintz Jahn a, de toute évidence, placé son **Manuel de Littérature néo-africaine** sous le signe de la théorie de la négritude. Son essai embrasse tout le monde noir du XVIème siècle à nos jours. Il s'emploie à donner le tableau de la littérature dans le monde noir. Il va sans dire qu'il adhère à la thèse de la spécificité noire et qu'il commence par où il aurait dû terminer. Sans études particulières préalables, son tableau ne pouvait pas aller au-delà du papillonnement, de la marqueterie. Jahn va du Brésil à la Louisiane, du Haoussa ou Swahili. Il escamote le problème de la périodisation et se contente de déterminer un axe historique très lâche: les littératures traditionnelles depuis les origines, les littératures afro-américaines et les nouveaux problèmes, la négritude et les perspectives d'évolution. Il prête ainsi le flanc à nombre de critiques d'autant plus que dans cette périodisation, il procède soit par temps forts soit par genres... De Juan Latino à la littérature orale, au négro-spiritual, au Calypso et blues, à l'indigénisme, le lien n'est pas toujours des plus rigoureux.

Le mérite de J. Jahn ici, c'est d'avoir donné un tableau d'ensemble des littératures africaines et des informations fort utiles à l'époque. Sa littérature néo-africaine constitue un premier pas, fort

incertain, à la lumière des exigences méthodologiques d'aujourd'hui, vers l'établissement de l'histoire littéraire africaine. Son effort d'intégration des littératures qui se prévalent surtout d'une unité originelle a été démesuré. De toute façon, l'idée de la préexistence d'une spécificité nègre qui a sous-tendu ses travaux est passée de mode parce que contestable.

On était en droit d'attendre beaucoup plus de **Littératures d'Afrique Noire de langue française**,⁽²²⁾ de Robert Cornevin, qui présentait le double avantage d'être un excellent connaisseur de l'Afrique et un historien accompli. On ne saurait lui reprocher d'ignorer les origines véritables de la littérature africaine moderne. Il passe en revue des authentiques précurseurs de cette littérature. Sa périodisation laisse à désirer, ce qui reste étonnant de la part d'un professionnel de l'histoire. Il articule son travail autour des rubriques suivantes:

- 1^o) - Les précurseurs.
- 2^o) - Le XX^ome siècle jusqu'à la seconde guerre mondiale.
- 3^o) - L'essor du mouvement littéraire africain:
 - a) Le mouvement de la négritude.
 - b) La marche vers l'indépendance.
 - c) L'essor.
 - d) L'épanouissement.
 - e) Le théâtre.
- 4^o) - Les littératures panafricaines, régionales et nationales.

De toute évidence, la formulation des thèmes reste imprécise. Comment, par exemple, distinguer entre l'essor et l'épanouissement? Les axes temporels ne ressortent pas avec assez de netteté. On ne perçoit pas bien l'évolution de la thématique. Il aurait d'autre part fallu distinguer deux étapes, entre 1900 et 1945. La continuité n'est pas évidente entre ces deux périodes, l'une africaine et l'autre parisienne. Cornevin passe d'une distinction par thèmes à une distinction par

(22) Robert Cornevin. - **Littératures d'Afrique Noire de Langue Française**, Paris, P.U.F., 1976

genres. Est-il sage ou pratique de séparer le mouvement de la négritude de la marche vers l'indépendance? Pour ne pas en dire plus, il faut convenir que ce classement est incohérent.

Certes, Cornevin pourvoit son lecteur d'une masse considérable d'informations, à orientation historique plus ou moins marquée. Son livre est cependant loin d'avoir contribué à combler les lacunes constatées par un nombre de plus en plus grand de critiques.

Ces insuffisances ne sont pas le fait des seuls auteurs de manuels, anthologies et histoires de la littérature africaine. On les relève aussi bien dans les travaux de recherche approfondie que sont les thèses et autres documents. Elles restent imputables à la limitation de l'information jusqu'à une date relativement récente, au poids écrasant des préjugés et présupposés idéologiques dans la recherche africaine et au pouvoir des mythes commodes forgés ailleurs.

D'autres critiques -hélas, peu nombreux- ont eu une approche plus attentive, plus prudente et obéissant à une méthodologie plus effective.

Hassan el Noutty, au début des années 1970, essaie de dégager les grands axes de l'évolution du roman. Il choisit 1960, année de l'indépendance africaine comme date charnière. Il explique ce choix de façon fort pertinente en des pages qui mériteraient toutes d'être citées. "Si'il est vrai que la littérature est l'expression de la société, l'histoire du roman franco-africain en fournit une illustration singulière frappante. Elle s'ordonne en effet tout naturellement d'un côté et de l'autre, du moment de l'accession à l'indépendance, c'est-à-dire, en forçant un peu les chronologies, avant et après l'an 1960"⁽²³⁾. Il montre, en amont et aval de cette date les convergences, variations et différences et les explique fort bien. Il est regrettable que l'exemple de Hassan el Noutty soit quasiment resté lettre morte.

Dorothy Blair, sans s'embarasser de considérations théoriques ou méthodologiques, donne un saisissant exemple, dans un domaine particulier, de ce que devrait être une bonne histoire de la littérature

(23) Hassan el Noutty, "Situation du roman africain et malgache d'expression française", in **Acte du Colloque sur le roman contemporain d'expression française**, Sherbrooke, 1972, p. 93-99.